

Conseillers en exercice :	77	L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit décembre, à dix-
Présents :	48	neuf heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en
Absents excusés :	17	séance ordinaire à la salle des Conférences du Rozier Coren
Pouvoirs :	12	à Saint-Flour, après convocation légale en date du 12
Votants :	60	décembre 2024, sous la Présidence de Madame Céline
		CHARRIAUD.

**Présents :**

M. Didier AMARGER, MME Annie ANDRIEUX, MME Pierrette BEAUREGARD, MME Sophie BENEZIT, M. Jean-Paul BERTHET, MME Marina BESSE, M. Hervé BAGUET, M. Richard BONAL, M. Jean-Luc BOUCHARINC, M. Sylvie VAISSADE, MME Amandine BATIFOULIER, M. Alberto COSTANTINI, MME Céline CHARRIAUD, M. Pierre CHASSANG, MME Yolande CHASSANG, M. Gilbert CHEVALIER, M. Guy CLAVILIER, M. Gérard COURET, M. Philippe DE LAROCHE, M. Frédéric DELCROS, M. Philippe DELORT, M. Gérard DELPY, MME Ghislaine DELRIEU, M. Christian GENDRE, M. Éric GOMESSE, M. Jérôme GRAS, MME Nadine JANVIER, MME Annick MALLET, M. Philippe MATHIEU, M. Bernard MAURY, M. Jean-Marie MEZANGE, M. Guy MICHAUD, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Gérard MOULIADE, M. Louis NAVECH, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. René PELISSIER, M. Jean-Luc PERRIN, MME Marie PETITIMBERT, M. Loïc POUDEROUX, M. Marc POUGNET, M. Jean-Claude PRIVAT, M. Bernard REMISE, MME Bernadette RESCHE, M. Robert ROUSSEL, M. Jean-Luc SABATIER, M. Christophe VIDAL.

**Absents excusés :**

MME Agnès AMARGER, M. Frédéric ASTRUC, M. Hervé VIGIER, M. Claude BONNEFOI, M. Bernard COUDY, M. Philippe ECHALIER, M. Jonathan LAROUSSINIE, MME Nathalie LESTEVEN, MME Marine NEGRE, M. Olivier REVERSAT, M. Christian RISS, MME Sylvie PORTAL, M. Jean-Paul RESCHE, MME Patricia ROCHÈS, M. Michel ROUFFIAC, M. Pierre SEGUIS, M. David VITAL.

**Pouvoirs :**

MME Béatrice ANTONY donne pouvoir à M. Jean-Paul BERTHET  
MME Nicole BATIFOL donne pouvoir à M. Jean-Luc BOUCHARINC  
M. Éric BOULDOIRES donne pouvoir à M. Philippe DELORT  
M. Marcel CHASTANG donne pouvoir à M. Christian GENDRE  
MME Bonnie DELEPINE donne pouvoir à M. Jérôme GRAS  
M. Vital GENDRE donne pouvoir à M. Bernard REMISE  
MME Martine GUIBERT donne pouvoir à M. Marc POUGNET  
MME Olivia GUEROUULT donne pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE  
M. Jean-Pierre JOUVE donne pouvoir à MME Annick MALLET  
M. Pascal POUDEVIGNE donne pouvoir à M. Pierre CHASSANG  
MME Jeanine RICHARD donne pouvoir à M. Bernard MAURY  
MME Maryline VICARD donne pouvoir à MME Emmanuelle NIOCEL JULHES

Monsieur Loïc POUDEROUX a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

La Présidente certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté le **20 DEC. 2024**, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le **20 DEC. 2024**

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**OBJET : AVENANTS AUX MARCHES PUBLICS - AMENAGEMENT DU BÂTIMENT DE LA MAISON DE SANTÉ A VALUEJOLS**

RAPPORTEUR : Monsieur Daniel MIRAL

**Considérant** le projet de territoire approuvé lors de la séance du 30 juin 2021, et sa fiche n°44 : Maisons de santé territoriales : contribuer à l'aménagement de MSP et au développement de l'offre de soins ;

**Vu** la convention de groupement de commandes pour l'extension d'une maison de santé pluridisciplinaire communautaire et l'aménagement du bâtiment communal dit Triniol à Valuégols, validée en Conseil communautaire du 27 mai 2019 ;

**Vu** les délibérations n°2022-009 du Conseil communautaire en date du 26 janvier 2022 et n°2022-101 du Conseil communautaire en date du 23 mars 2022 relatives à l'attribution des marchés de travaux pour l'aménagement du bâtiment Triniol à Valuégols en une maison de santé ;

**Vu** la signature des marchés :

- Du lot n°7 « MENUISERIES EXTERIEURES », avec l'Entreprise SAS JARRIGE pour un montant de 26 326,67 € H.T. ;
- Du lot n°10 « FERRONNERIE SERRURERIE », avec l'Entreprise SARL PRIVAT pour un montant de 4 242,70 € H.T. ;
- Du lot n°11 « CLOTURE - PORTAIL - GESTION D'ACCES », avec l'Entreprise SARL ROUSSY CARRELAGE pour un montant de 8 351,74 € H.T. ;
- Du lot n°12 « SOLS SOUPLES », avec l'Entreprise SARL ROLLIER pour un montant de 7 636,37 € H.T. ;
- Du lot n°14 « ELECTRICITE », avec l'Entreprise SARL MOURGUES SERGE pour un montant de 44 901,22 € H.T. ;
- Du lot n°18 « ENDUITS EXTERIEURS », avec l'Entreprise SARL FACADE PLUS pour un montant de 9 550,48 € H.T. ;
- Du lot n°19 « PEINTURES - NETTOYAGES », avec l'Entreprise SARL LOZERE PEINTURE pour un montant de 14 333,58 € H.T. ;

**Considérant** les travaux :

- En plus-value sur le lot n°7 suivant : Modifications de prestations conformément aux devis joints à l'avenant pour une plus-value de 2 199,06 € H.T.
- En moins-value sur le lot n°10 suivant : Modifications de prestations conformément aux devis joints à l'avenant pour une moins-value de 260,00 € H.T.
- En plus-value sur le lot n°11 suivant : Modifications de prestations conformément aux devis joints à l'avenant pour une plus-value de 311,88 € H.T. ;
- En plus-value sur le lot n°12 suivant : Modifications de prestations conformément aux devis joints à l'avenant pour une plus-value de 1 410,14 € H.T.
- En moins-value sur le lot n°14 suivant : Modifications de prestations conformément aux devis joints à l'avenant pour une moins-value de 1 507,94 € H.T. ;
- En moins-value sur le lot n°18 suivant : Modifications de prestations conformément aux devis joints à l'avenant pour une moins-value de 580,17 € H.T.
- En moins-value sur le lot n°19 suivant : Modifications de prestations conformément aux devis joints à l'avenant pour une moins-value de 1 950,34 € H.T. ;

**Vu** les projets d'avenants, tels qu'annexés à la délibération ;

**Vu** le nouveau montant des marchés :

- Du lot n°7 porté à de 28 525,73 € H.T. ;
- Du lot n°10 porté à 3 982,12 € H.T. ;
- Du lot n°11 porté à 8 663,62 € H.T. ;
- Du lot n°12 porté à 9 046,51 € H.T. ;
- Du lot n°14 porté à 43 393,28 € H.T. ;
- Du lot n°18 porté à 8 970,31 € H.T. ;
- Du lot n°19 porté à 12 383,24 € H.T. ;

**Considérant** que ces avenants au marché ont été soumis à l'avis de la commission des marchés à procédure adaptée du 13 novembre 2024 et à celle du 5 décembre 2024 ;

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

± **APPROUVE les avenants aux marchés de travaux pour l'extension du bâtiment Triniol, en plus-value et moins-value avec les entreprises ci-dessus désignées aux montants susvisés ;**

± **AUTORISE Madame le Président à signer lesdits avenants.**

POUR : 60 VOIX

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre,

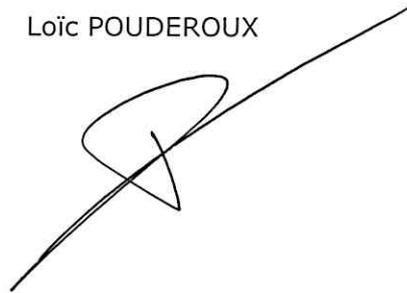
La Présidente,

Céline CHARRIAUD



Le secrétaire de séance,

Loïc POUDEROUX



**SAINT-FLOUR COMMUNAUTE**

Village d'entreprises  
ZA du Rozier Coren  
15100 SAINT-FLOUR  
☎ : 04 71 60 56 80

**Aménagement de deux bâtiments communaux à VALUEJOLS**

\*\*\*\*\*

**Lot N° 07 – MENUISERIES EXTERIEURES**

Entreprise SAS JARRIGE – 10 rue du stade – 15300 MURAT

Suivant marché de travaux en date du 08 Avril 2022

\*\*\*\*\*

**AVENANT N° 1**

Entre les soussignés :

Madame Céline CHARRIAUD, agissant pour le compte de Saint-Flour Communauté, d'une part

Et

Monsieur Eric DILLENSCHNEIDER, représentant l'entreprise SAS JARRIGE, attributaire du lot N° 7, d'autre part,

Il a été arrêté et convenu ce qui suit :

**ARTICLE 1 – OBJET DE L'AVENANT**

- Travaux supplémentaires de mise en place d'élargisseurs de tapées, de fermetures provisoires de chantier, modification de vitrage... cf devis
- Travaux en moins sur film occultant

## **ARTICLE 2 – MONTANT DE L'AVENANT**

Montant des travaux en plus et des travaux en moins H.T. :

■ Devis	+ 2 199.06 €
Montant total de l'avenant H.T. :	+ 2 199.06 €
TVA 20% :	+ 439.81 €
Montant total de l'avenant T.T.C :	+ 2 638.87 €

Le montant du marché qui était de 26 326.67 € H.T. passe à 28 525.73 € H.T., soit un nouveau montant de 34 230.88 € T.T.C.

## **ARTICLE 3 – DISPOSITIONS DIVERSES**

Les dispositions du marché initial, non expressément modifiées par le présent avenant, demeurent valables.

## **ARTICLE 4**

Le présent avenant ne deviendra définitif qu'après approbation par le maître d'ouvrage, Madame Céline CHARRIAUD, présidente de Saint-Flour Communauté.

Fait à Saint-Flour, le 08 Août 2024

Lu et approuvé,

Entreprise du lot N° 7,

Monsieur Eric DILLENSCHNEIDER

Lu et approuvé,

Le Maître d'Ouvrage,

Madame Céline CHARRIAUD





**Jarrige**  
FABRICANT • INSTALLATEUR



Qualifications :  
ALU 3521 - PVC 3541

N° certification : 175 959

RC décennale : GROUPAMA 4146630640002

Médiateur : CM2C

**MENUISERIES EXTERIEURES ET FERMETURES**

10 rue du stade

15300 MURAT

(33) 04 71 20 16 63

www.menuiserie-jarrige.fr

secretariat@menuiserie-jarrige.fr

**SAINT-FLOUR COMMUNAUTE**

Village d'Entreprises

ZA Rozier Coren

15100 ST FLOUR

**Devis D-2023.1330-3 du 08/08/2024**

Chantier : Aménagement du bâtiment TRINIOL

Le bourg

15300 VALUEJOLS

Travaux : MENUISERIES ALU

Objet : Travaux en plus et en moins

N°	Désignation	Qté	U	PUHT	Montant H.T	TVA
<b>1</b>	<b>COMMUNS - part SAINT-FLOUR COMMUNAUTE 27%</b>				<b>143,89</b>	
	Les prix unitaires indiqués sont valorisés à 27% des prix réels					
1.1	Elargisseurs de tapées pour compenser l'épaisseur du complexe de façade.				57,49	
1.1.1	porte au RDC en façade Sud repère 4.3.1 châssis au R+1 en façade Sud repère 3.1.1 porte au R+2 en façade Sud repère 9.1.1	20,10	ml	2,86	57,49	20,00
1.2	Fermetures provisoires du chantier				86,40	
1.2.1	En façade Sud au droit de la porte automatique	1,00	U	48,60	48,60	20,00
1.2.2	En façade ouest : démontage de la porte alu, mise en place d'une porte provisoire	1,00	U	37,80	37,80	20,00
<b>2</b>	<b>POLE MEDICAL - part SAINT-FLOUR COMMUNAUTE 100%</b>				<b>2 055,17</b>	
2.1	Modification des 2 vitrages supérieurs du châssis 3.1.1 au R+1 en façade sud				457,17	
	Le CCTP prévoit un double vitrage réfléchissant de type ANTELIO Il est demandé un panneau composé d'EMALIT STOPSOL SUPERSILVER AA TEINTE FER en face extérieure, d'un panneau isolant et d'une face intérieure en tôle alu laqué 2100					
2.1.1	Plus-value pour panneau EMALIT/isolant/tôle	1,47	m²	311,00	457,17	20,00
2.2	Modification châssis fixe médecin 2 en façade ouest				919,00	
2.2.1	Montants renforcés et ajout d'un ouvrant Oscillo Battant	1,00	U	3 184,00	3 184,00	20,00
2.2.2	Déduction prix marché § 7.2.1.1	-1,00	U	2 265,00	-2 265,00	20,00
2.3	Modification châssis fixe médecin 2 en façade sud				642,00	
2.3.1	Montants renforcés et ajout d'un ouvrant Oscillo Battant	1,00	U	3 168,00	3 168,00	20,00
2.3.2	Déduction prix marché § 7.2.1.1	-1,00	U	2 526,00	-2 526,00	20,00
2.4	Modification fenêtre médecin 3 façade Est				-173,00	

JARRIGE au capital de 20000 € - Tel : (33) 04 71 20 16 63 - Email : secretariat@menuiserie-jarrige.fr

APE : 2511Z - SIRET : 841 127 087 00010 - TVA intracommunautaire : FR 90 841 127 087

N°	Désignation	Qté	U	PUHT	Montant H.T	TVA
2.4.1	Fenêtre 1 vantail avec crémone à clef	1,00	U	925,00	925,00	20,00
2.4.2	Déduction prix marché § 7.2.4.5.3	-1,00	U	1 098,00	-1 098,00	20,00
2.5	Modification remplissage porte extérieure infirmières : parties vitrées au lieu de pleines Les panneaux pleins étant djà approvisionnés, fourniture de vitrages ép. 43 mm				576,00	
2.5.1	Fixe latéral : L 285 mm x Ht 1111 mm	1,00	U	204,00	204,00	20,00
2.5.2	Ouvrant de service : L 807 mm x Ht 1007 mm	1,00	U	372,00	372,00	20,00
2.6	Travaux non réalisés				-366,00	
2.6.1	Film occultant adhésif opaque Localisation RDC projet : accueil et médecins 2 Réalisé mais refusé par la maîtrise d'ouvrage	-2,00	U	183,00	-366,00	20,00

Devis (EUR)		
Total H.T		2 199,06
TVA		439,81
Total T.T.C		2 638,87
% TVA	Base	Total TVA
20,00	2 199,06	439,81

Loi relative à la Responsabilité Elargie du Producteur en matière des déchets issus du Bâtiment : applicable à compter du 1er mai 2023

Conformément à la loi N°921 442 du 31/12/92, toute somme non payée à l'échéance légale prévue donne lieu, sans mise en demeure préalable, au paiement d'intérêts de pénalités de retard au taux de 3 fois le taux d'intérêt légal (ou taux choisi si supérieur) (LME à effet au 01/01/2009). Tout paiement en retard entraînera une indemnité forfaitaire de 40 € (décret n° 2012-1115 du 2/10/2012, Art D 441-5 c. com LME à effet au 01/01/2013)

**Devis n° D-2023.1330-3**

Date + signature précédée de la mention "lu et approuvé".

## SAINT-FLOUR COMMUNAUTE

Village d'entreprises  
ZA du Rozier Coren  
15100 SAINT-FLOUR  
 : 04 71 60 56 80

### Aménagement de deux bâtiments communaux à VALUEJOLS

\*\*\*\*\*

#### Lot N° 10 – FERRONNERIE SERRURERIE

Entreprise SARL PRIVAT – 5 rue de Millepertuis ZAC de Volzac – 15100 SAINT-FLOUR

Suivant marché de travaux en date du 08 Avril 2022

\*\*\*\*\*

#### AVENANT N° 1

Entre les soussignés :

Madame Céline CHARRIAUD, agissant pour le compte de Saint-Flour Communauté, d'une part

Et

Monsieur Philippe PRIVAT, représentant l'entreprise PRIVAT, attributaire du lot N° 10, d'autre part,

Il a été arrêté et convenu ce qui suit :

#### ARTICLE 1 – OBJET DE L'AVENANT

- Travaux supplémentaires : augmentation de surface de la treille (partie communs), main courante supplémentaire (escalier de la cave), garde de corps sur fenêtre détente et médecins 3
- Travaux en moins : garde de corps et barre d'appuis (pôle médical)

## **ARTICLE 2 – MONTANT DE L'AVENANT**

Montant des travaux en plus H.T. :

■ Devis + 1 005.22 €

Montant des travaux en moins H.T. :

■ Devis - 1 265.80 €

Montant total de l'avenant H.T. : - 260.58 €

TVA 20% : - 52.12 €

Montant total de l'avenant T.T.C : - 312.70 €

Le montant du marché qui était de 4 242.70 € H.T. passe à 3 982.12 € H.T., soit un nouveau montant de 4 778.54 € T.T.C.

## **ARTICLE 3 – DISPOSITIONS DIVERSES**

Les dispositions du marché initial, non expressément modifiées par le présent avenant, demeurent valables.

## **ARTICLE 4**

Le présent avenant ne deviendra définitif qu'après approbation par le maître d'ouvrage, Madame Céline CHARRIAUD, présidente de Saint-Flour Communauté.

Fait à Saint-Flour, le 16 Août 2024

Lu et approuvé,

Entreprise du lot N° 10,

Monsieur Philippe PRIVAT

Lu et approuvé,

Le Maître d'Ouvrage,

Madame Céline CHARRIAUD

**PRIVAT**  
Sarl

ZAC de Volzac  
15100 SAINT-FLOUR  
Tél : 04.71.60.44.21 - Fax : 04.71.60.35.85  
privat3@wanadoo.fr

Charpentes Métalliques  
Couverture – Bardage – Serrurerie  
Métallerie – Fermetures – Automatismes  
Dépannage toutes Soudures...

**Coordonnées client :**

Téléphone : 04 71 60 56 80  
Portable :  
Mail :

SAINT FLOUR COMMUNAUTE  
Z.A. Le Rozier  
15100 COREN LES EAUX

**Devis**

Numéro	Date	Code client	Date de validité
DE00001016	15/08/2024	COMCOMST	14/09/2024

Référence : Aménagement de 2 batiments communaux à Valuéjols

Description	Qté	Unité	P.U. HT	Montant HT	TVA
<b>PLUS-VALUE:</b>					
Augmentation de la surface de la treille sur la place 27% de 1436 = 387.72	1,00	F	387,72	387,72	20,00
Main courante supplémentaire sur escalier de la cave	2,50	ML	55,00	137,50	20,00
Fourniture et pose de garde-corps sur fenêtre détente et M3 Finition thermolaqués	1,00	F	480,00	480,00	20,00
<b>MOINS-VALUE:</b>					
10.4.1.2 Garde-corps droit en fer plat	-4,54	ML	220,00	-998,80	20,00
10.5.1.2 Barre d'appuis en acier	-3,56	ML	75,00	-267,00	20,00

Les prix TTC sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de remise de l'offre. Toute variation de ces taux sera répercutée sur les prix.  
Le vendeur conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et en accessoires. Le défaut de paiement de l'une ou quelconque des échéances pourra entraîner la revendication des biens.

Contrat assurance : MMA - 6 rue du docteur Lionnet - 15100 SAINT FLOUR N°140926925

**Coordonnées bancaires société :**

Banque : CREDITI AGRICOLE  
RIB : 16806048213274057300030  
IBAN : FR7616806048213274057300030  
BIC : AGRIFRPP868

Acompte de 30 % à la commande  
Bon pour acceptation  
Date.....Signature

Total HT	-260,58
Total TVA	-52,12
Total TTC	-312,70
Acomptes	0,00
Net à payer	-312,70 €

## SAINT-FLOUR COMMUNAUTE

ZA du Rozier Coren  
15100 SAINT-FLOUR  
☎ : 04 71 60 56 80

### Aménagement de deux bâtiments communaux à VALUEJOLS

\*\*\*\*\*

#### Lot N° 11 – CHAPE CARRELAGES FAIENCES

Entreprise SARL ROUSSY CARRELAGE – Le Mas – 15800 RAULHAC

Suivant marché de travaux en date du 08 Avril 2022

\*\*\*\*\*

#### AVENANT N° 1

Entre les soussignés :

Madame Céline CHARRIAUD, agissant pour le compte de Saint-Flour Communauté, d'une part

Et

Monsieur Jérôme CARCEL, représentant l'entreprise SARL ROUSSY CARRELAGE, attributaire du lot N° 11, d'autre part,

#### ARTICLE 1 – OBJET DE L'AVENANT

- Travaux en plus : Epaisseur de chape supplémentaire communs et pôle médical, faïence décors
- Travaux en moins sur quantité de faïence communs et pôle médical, carrelage et plinthes pôle médical

## **ARTICLE 2 – MONTANT DE L'AVENANT**

Montant des travaux en plus H.T. :

■ Devis + 1 523.51 €

Montant des travaux en moins H.T. :

■ Devis - 1 211.63 €

Montant total de l'avenant H.T. : 311.88 €

TVA 20% : 62.38 €

Montant total de l'avenant T.T.C : 374.26 €

Le montant du marché qui était de 8 351.74 € H.T. passe à 8 663.62 € H.T., soit un nouveau montant de 10 396.34 € T.T.C.

## **ARTICLE 3 – DISPOSITIONS DIVERSES**

Les dispositions du marché initial, non expressément modifiées par le présent avenant, demeurent valables.

## **ARTICLE 4**

Le présent avenant ne deviendra définitif qu'après approbation par le maître d'ouvrage, Madame Céline CHARRIAUD, présidente de Saint-Flour Communauté.

Fait à Saint-Flour, le 03 Juin 2024

Lu et approuvé,

**Entreprises du lot N° 11,**

**Monsieur Jérôme CARCEL**

Lu et approuvé,

**Le Maître d'Ouvrage,**

**Madame Céline CHARRIAUD**

## SAINT-FLOUR COMMUNAUTE

ZA du Rozier Coren  
15100 SAINT-FLOUR  
☎ : 04 71 60 56 80

### Aménagement de deux bâtiments communaux à VALUEJOLS

\*\*\*\*\*

#### Lot N° 12 – SOLS SOUPLES

Entreprise SARL ROLLIER – 1 rue Bournantel – 15300 MURAT

Suivant marché de travaux en date du 08 Avril 2022

\*\*\*\*\*

#### AVENANT N° 1

Entre les soussignés :

Madame Céline CHARRIAUD, agissant pour le compte de Saint-Flour Communauté, d'une part

Et

Madame Stéphanie Rollier ou Monsieur Alexis ROUCHON, représentant l'entreprise ROLLIER, attributaire du lot N° 12, d'autre part,

Il a été arrêté et convenu ce qui suit :

#### ARTICLE 1 – OBJET DE L'AVENANT

- Travaux supplémentaires de reprise de sol au niveau du seuil des deux portes d'entrée
- Travaux supplémentaires de fourniture et pose PVC Pôle médical

## **ARTICLE 2 – MONTANT DE L'AVENANT**

Montant des travaux en plus H.T. :

■ Devis DE00131292	+ 229.50 €
■ Devis DE00131307	+ 1 180.64 €
Montant total de l'avenant H.T. :	+ 1 410.14 €
TVA 20% :	+ 282.03 €
Montant total de l'avenant T.T.C. :	+ 1 692.17 €

Le montant du marché qui était de 7 636.37 € H.T. passe à 9 046.51 € H.T., soit un nouveau montant de 10 855.81 € T.T.C.

## **ARTICLE 3 – DISPOSITIONS DIVERSES**

Les dispositions du marché initial, non expressément modifiées par le présent avenant, demeurent valables.

## **ARTICLE 4**

Le présent avenant ne deviendra définitif qu'après approbation par le maître d'ouvrage, Madame Céline CHARRIAUD, présidente de Saint-Flour Communauté.

Fait à Saint-Flour, le 26 Juin 2024

Lu et approuvé,

**Entreprise du lot N° 12,**

**Madame Stéphanie ROLLIER  
Ou Monsieur Alexis ROUCHON**

Lu et approuvé,

**Le Maître d'Ouvrage,**

**Madame Céline CHARRIAUD**

# SARL ROLLIER & CO

1 rue Bournantel 15300 MURAT

Siret : 845 058 650 00019

Mail : stephanie@srollier.fr

Stephanie ROLLIER

06 64 24 01 67

Alexis ROUCHON

07 60 72 63 16

**Devis**

**Adresse du chantier :**

DU PAYS DE ST-FLOUR  
15100 SAINT FLOUR

**Adresse du client :**

Saint Flour Communauté  
DU PAYS DE ST-FLOUR  
15100 SAINT FLOUR

Numéro	Date	Date de validité
DE00131307	26/06/2024	26/07/2024

Référence : Aménagement de deux bâtiments communaux à Valuejols - TS 2

**Description des travaux :**

Aménagement de deux bâtiments communaux à Valuejols

Description	Inclus	Qté	Unité	P.U. HT	Montant HT	TVA
<b>Pole Médical - détente médecin et wc</b>						
Fourniture et pose PVC en lés U4 confort Sarlon Trafic y compris prepa (circulation et permanence)	Oui	25,12	M2	47,00	1 180,64	20,00
Total Pole Médical - détente médecin et wc	Oui	1		1 180,64	1 180,64	

Devis gratuit. Les prix TTC sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de remise de l'offre. Toute variation de ces taux sera répercutée sur les prix.

Assurance décennale obligatoire souscrite auprès de la compagnie d'assurance Groupama, située 18 rue Pierre de Coubertin - 63000 CLERMONT-FD, valable en France métropolitaine (423950540001).

**Coordonnées bancaires société :**

Banque : CREDIT AGRICOLE

RIB : 16806048216609486975889

IBAN : FR7616806048216609486975889

BIC : AGRIFRPP868

Total HT	1 180,64
Total TVA	236,13
Total TTC	1 416,77
Net à payer	1 416,77 €

**Pour le client (signature précédée de la mention : Lu et approuvé, bon pour accord)**

# SARL ROLLIER & CO

1 rue Bournantel 15300 MURAT

Siret : 845 058 650 00019

Mail : stephanie@srollier.fr

Stephanie ROLLIER

06 64 24 01 67

Alexis ROUCHON

07 60 72 63 16

**Devis**

**Adresse du chantier :**

DU PAYS DE ST-FLOUR  
15100 SAINT FLOUR

**Adresse du client :**

Saint Flour Communauté  
DU PAYS DE ST-FLOUR  
15100 SAINT FLOUR

Numéro	Date	Date de validité
DE00131292	10/06/2024	10/07/2024

Référence : Aménagement de deux bâtiments communaux à Valuejols - TS communs

**Description des travaux :**

Aménagement de deux bâtiments communaux à Valuejols - TS communs

Description	Inclus	Qté	Unité	P.U. HT	Montant HT	TVA
<b>Commun (part à 27%)</b>						
Reprise sol du seuil des deux portes d'entrée	Oui	1,00	ENS	229,50	229,50	20,00
Total Commun (part à 27%)	<b>Oui</b>	<b>1</b>		<b>229,50</b>	<b>229,50</b>	

Devis gratuit. Les prix TTC sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de remise de l'offre. Toute variation de ces taux sera répercutée sur les prix.

Assurance décennale obligatoire souscrite auprès de la compagnie d'assurance Groupama, située 18 rue Pierre de Coubertin - 63000 CLERMONT-FD, valable en France métropolitaine (423950540001).

**Coordonnées bancaires société :**

Banque : CREDIT AGRICOLE

RIB : 16806048216609486975889

IBAN : FR7616806048216609486975889

BIC : AGRIFRPP868

**Pour le client (signature précédée de la mention : Lu et approuvé,  
bon pour accord)**

Total HT	229,50
Total TVA	45,90
Total TTC	275,40
Net à payer	275,40 €

## SAINT-FLOUR COMMUNAUTE

Village d'entreprises  
ZA du Rozier Coren  
15100 SAINT-FLOUR  
☎ : 04 71 60 56 80

### Aménagement de deux bâtiments communaux à VALUEJOLS

\*\*\*\*\*

#### Lot N° 14 – ELECTRICITE

Entreprise SARL MOURGUES SERGE – 3 rue de la Planèze – 15100 SAINT-FLOUR

Suivant marché de travaux en date du 08 Avril 2022

\*\*\*\*\*

#### AVENANT N° 1

Entre les soussignés :

Madame Céline CHARRIAUD, agissant pour le compte de Saint-Flour Communauté, d'une part

Et

Messieurs BOSSE Boris, DEFIX Christophe ou POINSON Pascal, représentant l'entreprise SARL MOURGUES SERGE, attributaire du lot N° 14, d'autre part,

Il a été arrêté et convenu ce qui suit :

#### ARTICLE 1 – OBJET DE L'AVENANT

- Travaux en moins de liaison coffret de coupure, de chemin de câbles ... cf devis
- Travaux en plus de fourniture de luminaires, badges, prises RJ 45 ... cf devis

## ARTICLE 2 – MONTANT DE L'AVENANT

Montant des travaux en plus H.T. :

■ Devis + 1 699.34 €

Montant des travaux en moins H.T. :

■ Devis - 3 207.28 €

Montant total de l'avenant H.T. : - 1 507.94€

TVA 20% : - 301.59 €

Montant total de l'avenant T.T.C : - 1 809.53 €

Le montant du marché qui était de 44 901.22 € H.T. passe à 43 393.28 € H.T., soit un nouveau montant de 52 071.94 € T.T.C.

## ARTICLE 3 – DISPOSITIONS DIVERSES

Les dispositions du marché initial, non expressément modifiées par le présent avenant, demeurent valables.

## ARTICLE 4

Le présent avenant ne deviendra définitif qu'après approbation par le maître d'ouvrage, Madame Céline CHARRIAUD, présidente de Saint-Flour Communauté.

Fait à Saint-Flour, le 28 Juin 2024

Lu et approuvé,

Entreprise du lot N° 14,

Messieurs BOSSE, DEFIX ou POINSON

Lu et approuvé,

Le Maître d'Ouvrage,

Madame Céline CHARRIAUD

### **SARL MOURGUES Serge**

3, rue de la planèze - 15100 SAINT FLOUR

04 71 60 05 91 - [contact@mourguesserge.com](mailto:contact@mourguesserge.com)

RCS AURILLAC 330 032 830

SARL au capital de 25000 €

SIRET 330 032 830 00011 - APE 4321A

N° TVA intra FR05 330 032 830



N° de certificat :  
E-E122539

3 RUE DE LA PLANEZE  
☎ 04 71 60 05 91  
Email [contact@mourguesserge.com](mailto:contact@mourguesserge.com)  
[www.mourguesserge.com](http://www.mourguesserge.com)

**ST FLOUR COMMUNAUTE**  
ZI DU ROZIER COREN  
VILLAGE ENTREPRISE  
15100 SAINT FLOUR

**D E V I S**  
Réf. : 0479138 PP  
Date : 28/06/24

**Aménagement du bâtiment Triniol à Valuejols PLUS/MOINS VALUES**  
**BATIMENT COMMUNAUX 15 300 VALUEJOLS**  
**LOT N°14 – ELECTRICITE**

Désignation	U	Qté	Prix unit.	Montant H.T.
<b><u>LOT : 14 - ELECTRICITE</u></b>	<b><u>EN</u></b>	<b><u>1,00</u></b>	<b><u>-1 507,94</u></b>	<b><u>-1 507,94</u></b>
	<b><u>S</u></b>			
<b><u>SERVICE GENERAUX</u></b>		<b><u>0,27</u></b>	<b><u>-3 913,14</u></b>	<b><u>-1 056,55</u></b>
<b><u>ARMOIRES ET ALIMENTATIONS</u></b>				
Liaison coffret de coupure /comptage en câble U1000 R2V 4 x (1 x 240 mm²)	Ens	-1,00	1 601,92	-1 601,92
Chemin de câbles Courants Forts 200 mm	ML	-35,00	25,04	-876,40
Chemin de câbles Courants Faibles 100 mm	ML	-35,00	21,38	-748,30
<b><u>EQUIPEMENT ECLAIRAGE ET PC</u></b>				
Luminaire type 3	U	2,00	89,19	178,38
<b><u>RESEAU FIBRE OPTIQUE</u></b>				
Boitier PRI 48 Traversées (Point de Raccordement d'Immeuble)	Ens	-1,00	232,74	-232,74
Raccordement de l'ensemble	Ens	-1,00	363,00	-363,00
Boitier PBO (Point de Branchement Optique)	Ens	-1,00	315,72	-315,72
<b><u>PORTIER VIDEO</u></b>				
Badges	U	6,00	7,76	46,56
<b><u>POLE MEDICAL</u></b>	<b><u>ENS</u></b>	<b><u>1,00</u></b>	<b><u>-451,39</u></b>	<b><u>-451,39</u></b>

SARL MOURGUES SERGE - 3 RUE DE LA PLANEZE - - 15100 SAINT FLOUR  
au capital de 25 000 Euros - RCS AURILLAC : 330 032 830 - APE : 4321A  
TVA intracommunautaire : FR0533003283000011 - SIRET : 33003283000011  
Références bancaires : BPMC ST FLOUR - IBAN - FR76 1680 7003 7707 0214 1681 865  
Assurance SMABTP Contrat N°485583W1247000 / 001 336212/0 31/12/2021

Désignation	U	Qté	Prix unit.	Montant H.T.
<u>BRANCHEMENT</u>				
Liaison colonne / AM MEDECINS en câble U 1000 R2V 4 x 35 mm <sup>2</sup>	ML	-20,00	43,72	-874,40
<u>ARMOIRES ET ALIMENTATIONS</u>				
Chemin de câbles Courants Forts 200 mm	ML	-11,00	25,04	-275,44
Chemin de câbles Courants Faibles 100 mm	ML	-11,00	21,38	-235,18
<u>EQUIPEMENT ECLAIRAGE ET PC</u>				
PC II + T 10/16 A	ENS	9,00	57,57	518,13
<u>TELEPHONE / INFORMATIQUE</u>				
Reglette France télécom Tête MFA 7 paires	U	-1,00	30,38	-30,38
Câble 14p 9/10°	ML	-20,00	9,62	-192,40
Prise RJ 45	U	8,00	23,28	186,24
Câblage en câble 4p cat. 6A	ENS	8,00	90,40	723,20
Cordon de brassage	U	8,00	10,63	85,04
Recette	ENS	1,00	126,00	126,00
<u>RESEAU FIBRE OPTIQUE</u>				
Coffret DTIo	ENS	-1,00	53,70	-53,70
Liaison avec baie de brassage	ENS	-1,00	428,50	-428,50

<b>Total H.T.</b>	<b>-1 507,94</b>
<b>Total T.V.A. 20,00 %</b>	<b>-301,59</b>
<b>Total T.T.C.</b>	<b>-1 809,53</b>

<b>Net à payer (Euro)</b>	<b>-1 809,53</b>
---------------------------	------------------

La TVA à acquitter subira des variations éventuelles découlant des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors des règlements. Les prix sont établis sur la base du taux de TVA en vigueur au jour de la remise de l'offre. Toute variation ultérieure de taux sera répercutée sur le prix.

A la validation du devis, un acompte de 30% vous sera demandé.

Devis valable 2 mois sous réserve de disponibilité chez le fournisseur.

A : ..... le : / /

Devis N° 0479138

Mode de Règlement : Comptant Chèque

**Bon pour Accord.**

Signature - Cachet SARL Mourgues Serge

Signature - Cachet Client:

## SAINT-FLOUR COMMUNAUTE

Village d'entreprises  
ZA du Rozier Coren  
15100 SAINT-FLOUR  
 : 04 71 60 56 80

### Aménagement de deux bâtiments communaux à VALUEJOLS

\*\*\*\*\*

#### Lot N° 18 – ENDUITS EXTERIEURS

Entreprise SARL FACADE PLUS – ZA d'Alteyrac – 48000 CHASTEL

Suivant marché de travaux en date du 08 Avril 2022

\*\*\*\*\*

#### AVENANT N° 1

Entre les soussignés :

Madame Céline CHARRIAUD, agissant pour le compte de Saint-Flour Communauté, d'une part

Et

Monsieur Arnaud BONZI, représentant l'entreprise SARL FACADE PLUS, attributaire du lot N° 18, d'autre part,

Il a été arrêté et convenu ce qui suit :

#### ARTICLE 1 – OBJET DE L'AVENANT

- Travaux en moins d'échafaudage et d'enduit sous bardage (partie communs)
- Travaux en moins d'enduit sous bardage (pôle médical)
- Travaux en plus de joints de corniches et chaînes d'angles (pôle médical)

## ARTICLE 2 – MONTANT DE L'AVENANT

Montant des travaux en plus H.T. :

■ Devis 074-23 + 258.40 €

Montant des travaux en moins H.T. :

■ Devis 074-23 - 838.57 €

Montant total de l'avenant H.T. : - 580.17 €

TVA 20% : - 116.03 €

Montant total de l'avenant T.T.C : - 696.20 €

Le montant du marché qui était de 9 550.48 € H.T. passe à 8 970.31 € H.T., soit un nouveau montant de 10 764.37 € T.T.C.

## ARTICLE 3 – DISPOSITIONS DIVERSES

Les dispositions du marché initial, non expressément modifiées par le présent avenant, demeurent valables.

## ARTICLE 4

Le présent avenant ne deviendra définitif qu'après approbation par le maître d'ouvrage, Madame Céline CHARRIAUD, présidente de Saint-Flour Communauté.

Fait à Saint-Flour, le 29 Mars 2024

Lu et approuvé,

Entreprise du lot N° 18,

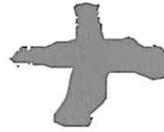
Monsieur Arnaud BONZI

Lu et approuvé,

Le Maître d'Ouvrage,

Madame Céline CHARRIAUD

**SARL FACADE+**  
CAPITAL 150 000€  
ZA d'Alleyrac 48000 Chastel Nouvel  
Tél : 04 66 44 07 35 - Fax 04 66 44 24 65  
SIRET 468 711 187 00029



certificat N°E-E76076

**Façades neuves et rénovations  
Isolation thermique par l'extérieur**

Mende le : 30 11 2023

CHANTIER : Aménagement du bâtiment  
Triniol  
Téléphone :

Saint-Flour Communauté  
Village d'entreprises  
ZA Rozier Coren  
15100 Saint-Flour

## DEVIS N°074-23

Dénomination	Quantité	U	Prix Unit	Prix Total
LOT N°18 ENDUITS EXTERIEURS				
<b>Travaux en moins :</b>				
<b>COMMUNS</b>				
Echafaudage	-14,08	m <sup>2</sup>	7,00	-98,56
Enduit en partie verticale sous bardage	-14,08	m <sup>2</sup>	17,00	-239,36
<b>POLE MEDICAL</b>				
Enduit en partie verticale sous bardage	-29,45	m <sup>2</sup>	17,00	-500,65
<b>Travaux en plus :</b>				
<b>POLE MEDICAL</b>				
Jointes des corniches et chaînes d'angles	25,84	m <sup>2</sup>	10,00	258,40
TOTAL HT				-580,17
TOTAL TVA				20,00 %
TOTAL TTC en Euro				-696,20

Bon pour accord  
Le Client

Devis valable 3 mois à compter de sa date d'émission. Au delà de ce délai, les prix pourront être révisés même après signature de celui-ci sur le fondement de la théorie de l'imprévision (article 1195 du code civil)

SARL FACADE PLUS  
ZA d'Alteyrac, 48000 CHASTEL NOUVEL  
Bureau 04 66 440 735 – Portable 06 73 70 65 97 - E-Mail facade.plus@orange.fr  
Siret : 49871116700029 - N° de TVA FR81498711167

## SAINT-FLOUR COMMUNAUTE

Village d'entreprises  
ZA du Rozier Coren  
15100 SAINT-FLOUR  
☎ : 04 71 60 56 80

### Aménagement de deux bâtiments communaux à VALUEJOLS

\*\*\*\*\*

#### Lot N° 19 – PEINTURES - NETTOYAGE

Entreprise SARL LOZERE PEINTURE – 3 Rue de la Draine – ZA du Causse d'Auge –  
48000 MENDE

Suivant marché de travaux en date du 08 Avril 2022

\*\*\*\*\*

#### AVENANT N° 1

Entre les soussignés :

Madame Céline CHARRIAUD, agissant pour le compte de Saint-Flour Communauté, d'une part

Et

Monsieur Simon BRUNEL, représentant l'entreprise SARL LOZERE PEINTURE, attributaire du  
lot N° 19, d'autre part,

Il a été arrêté et convenu ce qui suit :

#### ARTICLE 1 – OBJET DE L'AVENANT

- Travaux en plus de reprise de peinture
- Travaux en moins sur peintures cave

## ARTICLE 2 – MONTANT DE L'AVENANT

Montant des travaux en plus H.T. :

■ Devis DE00000784 + 968.99 €

Montant des travaux en moins H.T. :

■ Devis DE00000784 - 2 919.33 €

Montant total de l'avenant H.T. : - 1 950.34 €

TVA 20% : - 390.07 €

Montant total de l'avenant T.T.C : - 2 340.41 €

Le montant du marché qui était de 14 333.58 € H.T. passe à 12 383.24 € H.T., soit un nouveau montant de 14 859.89 € T.T.C.

## ARTICLE 3 – DISPOSITIONS DIVERSES

Les dispositions du marché initial, non expressément modifiées par le présent avenant, demeurent valables.

## ARTICLE 4

Le présent avenant ne deviendra définitif qu'après approbation par le maître d'ouvrage, Madame Céline CHARRIAUD, présidente de Saint-Flour Communauté.

Fait à Saint-Flour, le 19 Août 2024

Lu et approuvé,

Entreprise du lot N° 19,

*"Lu et approuvé"*

Monsieur Simon BRUNEL

Lu et approuvé,

Le Maître d'Ouvrage,

Madame Céline CHARRIAUD

Sarl LOZERE PEINTURE

M. Simon BRUNEL

Peintures - Revêtements de sols

3 rue de la Drôine - 48000 MENDE

Tél. 04 66 49 33 26 - Fax 04 66 65 14 89

Siret : 387 630 708 00036 - APE : 4334Z

# SARL LOZERE PEINTURE

3 Rue de la Draine  
48000 MENDE  
Tél. : 04 66 49 33 26  
E-Mail : lozerepeinture48@sfr.fr

LOZERE  
PEINTURE

★ Peintures

★ Décoration

★ Revêtements muraux

★ Revêtements de sols souples

★ Vitrification

S.A.R.L. au capital de 24000 €  
Siret : 387 650 708 00036 Code APE : 43.34 Z  
N° TVA : FR 27 387 650 708  
Banque : Crédit Mutuel de la Lozère RR 76 1027 8079 6200 0202 8770 174

ST FLOUR COMMUNAUTÉ  
ZA DE COREN  
15100 ST FLOUR  
Tél :

Devis

-1950.34000000	Date	Code client	Date de validité	Mode de règlement	N° de TVA Intracom
DE00000784	19/08/2024	CL00411	17/11/2024	Virement à 30 jours	

### Adresse Livraison/Chantier

ZA DE COREN  
15100 ST FLOUR

Code	Description	Qté	Unité	P.U. HT	% Rem	Montant HT	TVA
	<b>Chantier : Aménagement du bâtiment Trinol en une maison de santé, une résidence séniors et une cantine scolaire</b>						
	<b>Travaux supplémentaires</b>						
	<b>Remise en peinture des murs abîmés suite au passage des entreprises</b>						
	Préparation + 2 couches de velours	64,26	M2	11,50		738,99	20,00
	Bureau médecin 1-2-3 = 45.35 m2						
	Couloir + hall entrée RDC = 30 m2 Facturé à 27 % soit 8.10 m2						
	Couloir R+1 = 21.51 M2 facturé à 27 % soit 5.81 m2						
	Détente médecin r+1 = 5 m2						
	Protection des existants	1,00	FF	80,00		80,00	20,00
	Déplacements	3,00	JOUR	50,00		150,00	20,00
	<b>Travaux en moins</b>						
	<b>Pôle médical</b>						
	<b>Préparations</b>						

Code	Description	Qté	Unité	P.U. HT	% Rem	Montant HT	TVA
	Préparations sur plaques de plâtres, murs	-112,72	M2	3,50		-394,52	20,00
	Préparations sur portes ; Cave dégagement	-12,56	M2	2,00		-25,12	20,00
	<b>Peintures</b>						
	Murs caves : archives médecin, dégagement, local technique	-112,72	M2	8,50		-958,12	20,00
	Cave projet : Plafond acrylique satinée au pistolet	-58,10	M2	8,50		-493,85	20,00
	Portes ; caves dégagement	-12,56	M2	9,50		-119,32	20,00
	Peinture de sol cave : Local technique	-23,21	M2	40,00		-928,40	20,00

Ce devis est gratuit.

Les prix TTC sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de remise de l'offre.  
Toute variation de ces taux sera répercutée sur les prix.

Assurance décennale obligatoire souscrite auprès de la compagnie d'assurance :

Aréas Assurances - Cabinet Bernard DURAND - 6 Esplanade M. Farelle - BP 34 - 48400 FLORAC TROIS RIVIÈRES  
Contrat N° 03832749G - Couverture nationale

Clause de réserve de propriété :

Le vendeur conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoires.  
Le défaut de paiement de l'une ou quelque des échéances pourra entraîner la revendication des biens

Traitement des déchets, les points de collecte sont :

ETS SEGURET - Avenue du 11 Novembre - 48000 MENDE - Reprise des fûts de peinture vides  
C'HIMBREC - 22 Rue de la draine - 48000 MENDE - Fûts de peinture, bidons  
DECHETTERIE - Zae du Causse d'auge - 48000 MENDE - Cartons, papiers, plastiques

Taux	Base HT	Montant TVA
20,00	-1 950,34	-390,07

Conditions de paiement
* Acompte de 30 % à la commande
* Acompte de 30 % au démarrage des travaux
* Acompte de 20 % en cours de chantier
* Solde à la réception, et paiement comptant

Total HT	-1 950,34
Total TVA	-390,07
Total TTC	-2 340,41
Acomptes	0,00
<b>Net à payer</b>	<b>-2 340,41 €</b>

Pour le client (signature précédée de la mention :  
(Lu et approuvé, bon pour accord) & date